

## Planning prévisionnel des concours externes, sur titre avec épreuves 2024

Corps	Nombre de postes	Diplômes requis	Durée de résidence exigée	Dates prévisionnelles clôture	Dates prévisionnelles des épreuves	Dates prévisionnelles admissibilité ou admission
<b>AVIATION CIVILE</b>						
<b>Catégorie A</b>						
ICNA (1C)		Bac + 2 relevant des domaines des mathématiques, des sciences et des formations techniques ou équivalence	10 ans			
ICNA (2C)						
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>						
<b>Catégorie A</b>						
Ingénieur 2ème grade ITM (1C)		diplôme d'ingénieur, maîtrise en sciences ou un diplôme ou titre reconnu équivalent	10 ans			
Ingénieur 2ème grade ITM (2C)						
<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>						
<b>Catégorie B</b>						
Rédacteur (1C)		Baccalauréat ou diplômes homologués niveau IV	10 ans			
Rédacteur (2C)						
<b>Catégorie C</b>						
Adjoint administratif (1C)		Sans condition de diplôme	10 ans			
Adjoint administratif (2C)						
<b>ENSEIGNEMENT DU 2ND DEGRE</b>						
<b>Catégorie C</b>						
ATNEE-NC1 (1)		Sans condition de diplôme	10 ans			
ATNEE-NC1 (2)						
<b>ENSEIGNEMENT MUSICAL</b>						
<b>Catégorie B</b>						
Assistant spécialisé d'enseignement musical (1C)		Titulaire du diplôme d'Etat de professeur de musique ou du diplôme universitaire de musicien intervenant	Inférieur à 3 ans			
Assistant spécialisé d'enseignement musical (2C)						
Assistant d'enseignement musical (1C)		Titulaire d'une récompense de l'un des conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse etc .... Cf article 14 de la délibération n° 121/CP du 12 septembre 2003	3 ans			
Assistant d'enseignement musical (2C)						
<b>OPT</b>						
<b>Catégorie A</b>						
Cadre exploitation sur titre avec épreuves (1C)		Titre ou diplôme homologué de niveau I en rapport avec le domaine de t	5 ans			
Cadre exploitation sur titre avec épreuves (2C)						
Cadre exploitation (1C)		Titulaire d'un titre ou diplôme homologué de niveau II	10 ans			
Cadre exploitation (2C)						
Cadre spécialiste technique sur titre avec épreuves (1C)		Titulaire ou diplôme homologué de niveau I, en rapport avec les domaines des télécommunications et du numérique, de la diffusion audiovisuelle, des technologies de l'information, ainsi que de la logistique et du bâtiment, dont la liste est arrêtée par le gouvernement de la NC				
Cadre spécialiste technique sur titre avec épreuves (2C)						

Corps	Nombre de postes	Diplômes requis	Durée de résidence exigée	Dates prévisionnelles clôture	Dates prévisionnelles des épreuves	Dates prévisionnelles admissibilité ou admission
-------	------------------	-----------------	---------------------------	-------------------------------	------------------------------------	--

### PATRIMOINE ET BIBLIOTHEQUE

#### Catégorie A

Attaché de conservation-conservateur (1C)		Titre ou diplôme homologué de niveau I en rapport avec le domaine de t	10 ans			
Attaché de conservation-conservateur (2C)						

### JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS

#### Catégorie A

Conseiller des APS (1C)		Titre ou diplôme homologué de niveau I en rapport avec le domaine de t	5 ans			
Conseiller des APS (2C)						
Conseiller socio-éducatif (1C)		Titre ou diplôme homologué de niveau I en rapport avec le domaine de t	5 ans			
Conseiller socio-éducatif (2C)						

### ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRE

#### Catégorie A

Professeurs des écoles (1C)		justifier à la date de publication des résultats d'admissibilité : - d'une inscription en 1ère année d'études en Master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre de l'Enseignement supérieur ; - remplir les conditions pour s'inscrire en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un Master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre de l'enseignement supérieur ; - ou justifier d'une inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent ; - ou justifier de la détention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent.	10 ans			
Professeurs des écoles (2C)						
Professeurs des écoles option langue et culture kanak (1C)		justifier à la date de publication des résultats d'admissibilité : - d'une inscription en 1ère année d'études en Master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre de l'Enseignement supérieur ; - remplir les conditions pour s'inscrire en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un Master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre de l'enseignement supérieur ; - ou justifier d'une inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent ; - ou justifier de la détention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent.	10 ans			
Professeurs des écoles option langue et culture kanak (2C)						
Instituteurs (1C)		justifier à la date de publication des résultats d'admissibilité : - justifier d'une inscription en 2ème année d'études en vue de l'obtention d'une licence ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre de l'Enseignement supérieur ; - ou remplir les conditions pour s'inscrire en dernière année d'études en vue de l'obtention d'une licence ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre de l'Enseignement supérieur ; - ou justifier d'une inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention d'une licence ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent ; - ou justifier de la détention d'une licence ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent.	10 ans			
Instituteurs (2C)						
Instituteurs option langue et culture kanak (1C)		justifier à la date de publication des résultats d'admissibilité : - justifier d'une inscription en 2ème année d'études en vue de l'obtention d'une licence ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre de l'Enseignement supérieur ; - ou remplir les conditions pour s'inscrire en dernière année d'études en vue de l'obtention d'une licence ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre de l'Enseignement supérieur ; - ou justifier d'une inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention d'une licence ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent ; - ou justifier de la détention d'une licence ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent.	10 ans			
Instituteurs option langue et culture kanak (2C)						

(1) Il s'agit du premier concours ouvert aux citoyens de la Nouvelle-Calédonie et aux personnes justifiant de la durée de résidence mentionnée dans le tableau des corps et cadres d'emploi

(2) : Il s'agit du second concours ouvert à tous

## Planning prévisionnel des concours internes, réservés, examens et sélections professionnels 2024

Corps	Nombre de postes	Nature	Dates prévisionnelles clôture	Dates prévisionnelles des épreuves	Dates prévisionnelles admissibilité ou admission
<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>					
<b>Catégorie A</b>					
Attaché principal		Examen professionnel			
<b>Catégorie B</b>					
Rédacteur		Interne et Réservé (1)			
Rédacteur		Réservé (2)			
Rédacteur principal		Examen professionnel			
<b>Catégorie C</b>					
Adjoint administratif		Interne et Réservé (1)			
Adjoint administratif		Réservé (2)			
Adjoint administratif principal		Examen professionnel			
<b>AVIATION CIVILE</b>					
<b>Catégorie A</b>					
ICNA		Interne			
<b>Catégorie B</b>					
TSEEAC grade principal		1ère qualification			
TSEEAC grade exceptionnel		2ème qualification			
<b>OPT</b>					
<b>Catégorie A</b>					
Cadre exploitation		Interne			
Cadre exploitation		Réservé (1)			
Cadre exploitation		Réservé (2)			
<b>ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRE</b>					
<b>Catégorie A</b>					
Professeurs des écoles		Interne			
instituteurs		réservé (1)			
instituteurs		réservé (2)			
<b>PARAMEDICAUX</b>					
<b>Catégorie A</b>					
Cadre de santé		Interne			
Cadre supérieur de santé		Interne			
<b>PATRIMOINE &amp; BIBLIOTHEQUES</b>					
<b>Catégorie A</b>					
Attaché de conservation - conservateur		Interne			
Attaché de conservation - conservateur principal		Examen professionnel			
<b>Catégorie B</b>					
Assistant de conservation		Interne			
Assistant de conservation principal		Examen professionnel			
<b>Catégorie C</b>					

Corps	Nombre de postes	Nature	Dates prévisionnelles clôture	Dates prévisionnelles des épreuves	Dates prévisionnelles admissibilité ou admission
Agent du patrimoine et des bibliothèques principal		Examen professionnel			
<b>JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS</b>					
<b>Catégorie A</b>					
Conseiller des APS		Interne			
Conseiller socio-éducatif		Interne			
Conseiller socio-éducatif principal		Examen professionnel			
<b>Catégorie B</b>					
Educateur APS principal		Examen professionnel			
Animateur socio-éducatif principal		Examen professionnel			
<b>Catégorie C</b>					
Opérateur APS principal		Examen professionnel			
Opératif socio-éducatif principal		Examen professionnel			
<b>PSYCHOLOGUE</b>					
<b>Catégorie A</b>					
Psychologue classe exceptionnelle		Examen professionnel			